



COMMUNE DE SAINT CHRISTOL D'ALBION

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 04 octobre 2019 à 20 h 30

Membres en exercice : 15

Présents (12) : Henri BONNEFOY (Maire), Anita SILVESTRE, Chrystel SILVESTRE, Serge CAPDEGELLE (Adjoint), Philippe GARNIER, Michelle FRANCOIS, Frédéric PASTEL, Jean-Claude BARBAN, Hélène MORRONE, Véronique DE FILIPPO, Franck FIRMANN, Agnès AUBERT.

Absents excusés (1) : Jocelyn LEDIG a donné pouvoir à Henri BONNEFOY

Absents (2) : Sandrine MATT, Daniel SOLAZ.

Secrétaire de séance : Michelle FRANCOIS

* Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 20 juin 2019.

* Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal.

N° 2019-38 – Acquisition de mobilier pour la bibliothèque municipale après de la Sté BOURGEOU-MOBIDECO pour un montant de 1 883.94 € TTC.

N° 2019-39 – Fourniture et pose d'un banc en granit à disposer dans le jardin du souvenir par les Ets HUGUENET et Fils pour un montant de 450.00 € TTC.

N° 2019-40 – Réalisation par l'entreprise FERNANDEZ d'Apt (84) d'une cloison acoustique au pôle médical pour un montant de 2 257.13 € TTC.

1. Approbation de la Charte du Parc naturel régional du Mont Ventoux

Le Maire présente à l'Assemblée, aux fins d'approbation, le projet de charte du parc naturel régional du Mont-Ventoux et ses annexes :

- le plan de Parc du parc naturel régional du Mont-Ventoux
- le projet de statut du syndicat mixte de gestion du parc naturel régional du Mont-Ventoux
- l'emblème figuratif propre au parc logo du parc naturel régional du Mont-Ventoux
- le programme d'actions et le plan de financement prévisionnels portant sur les 3 premières années du classement

Adopté à l'unanimité moins une abstention : Frédéric PASTEL

2. Adoption du RPQS

Le Maire rend compte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif et d'Assainissement non Collectif établi par le SIAEPA de la Région de SAULT, au titre de l'année 2018.

Le Conseil Municipal en prend acte

3. Création de la réserve communale de sécurité dans le cadre du PCS

Le Maire rend compte que la création de la réserve communale de sécurité dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde a été effectuée par arrêté municipal. Il convient d'effectuer sa création par délibération du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

4. Création emploi Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe à TC

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} novembre 2019.

Adopté à l'unanimité

5. Création emploi Adjoint Technique Territorial à TNC

Le Maire rend compte à l'Assemblée que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (27/35e) à pourvoir à compter du 07 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité

6. Attribution de chèques cadeaux au personnel communal

Le Maire propose à l'Assemblée de remettre un chèque cadeau au personnel communal à l'occasion des « Fêtes de Fin d'Année ». Il propose de fixer la valeur à 100 € correspondant à la valeur du cadeau alimentaire précédemment offert.

Adopté à l'unanimité

7. Indemnité de conseil au receveur municipal

Un nouveau receveur municipal ayant été nommé à la Trésorerie de Carpentras, à compter du 02 septembre 2019, il convient de lui attribuer l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

Adopté à l'unanimité

8. Décision budgétaire modificative

Afin de pouvoir mandater des dépenses engagées, il convient de procéder au vote de crédits supplémentaires destinés à financer des travaux supplémentaires de réfection de la voirie communale (Chemin du Souvenir) pour un montant de 5 400.00 €. Les crédits sont prélevés sur les dépenses imprévues.

Nota : Avec l'accord des membres présents :

- La délibération prévue à l'ordre du jour au point 4 (Modification de la durée de service d'un emploi d'Adjoint Technique à TNC) a été remplacée par la délibération (Création d'un emploi d'Adjoint Technique à TNC).
- La délibération portant décision budgétaire modificative a été ajoutée

QUESTIONS DIVERSES :

1. Subventions octroyées à la commune

Le Maire rend compte à l'Assemblée que des subventions avaient été sollicitées lors de l'établissement du budget primitif 2019 pour financer le programme de voirie communale 2019.

Ont été octroyées à la commune par le département :

- Au titre de l'Aide à la voirie : 25 200 €
- Au titre de la répartition des Amendes de Police : 28 000 €

2. Bail emphytéotique pour centrale solaire

Le Maire rend compte avoir signé en l'étude de Me RISPAL, Notaire, en date du 12 juin, le bail emphytéotique avec la CPES BROUVILLE pour l'implantation d'une centrale solaire.

3. Bureau de Poste

La demande formulée par le Maire en date du 26 juillet auprès de la Direction de la Poste a été acceptée et dorénavant le bureau de poste est ouvert au public du lundi au samedi de 10 h à 12 h.

4. Borne de recharge des véhicules électriques

Le Maire rend compte de l'avancement du projet de mise en place de la borne destinée à la recharge des véhicules électriques. Les travaux vont être réalisés au cours du mois d'octobre.

5. Travaux raccordement très haut débit

Le Maire rend compte que les travaux de raccordements se poursuivent. Un local technique dit « shelter » va être mis en place dans le courant du mois d'octobre en dessous du boulodrome.

6. Taxe sur les ordures ménagères

Le territoire de la Communauté de Communes Ventoux Sud est desservi par 2 prestataires différents pour la collecte des Ordures Ménagères (SIRTOM d'Apt et SITPA). Le contrat avec la SITPA arrivant à échéance en novembre 2019 ce qui nécessite un appel d'offres. Un seul candidat a soumis une offre avec malheureusement une augmentation de la prestation de 20%..

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h

Henri BONNEFOY
Maire de St-Christol



Michelle FRANCOIS
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Michelle Francois, the secretary of the meeting.